

Silence du droit, colère du peuple

27 décembre 2012 à 19:06

Par **DOMINIQUE ROUSSEAU** Professeur à l'école de droit de la Sorbonne Paris-I

«On dit qu'il n'y a point de péril parce qu'il n'y a pas d'émeute. Permettez-moi, Messieurs, de vous dire que vous vous trompez. Regardez ce qui se passe au sein des classes ouvrières qui, aujourd'hui, je le reconnais, sont tranquilles. N'entendez-vous pas qu'on y répète sans cesse que tout ce qui se trouve au-dessus d'elles est incapable et indigne de les gouverner ; que la division des biens faite jusqu'à présent dans le monde est injuste ? Et ne croyez-vous pas que, quand de telles opinions descendent profondément dans les masses, elles doivent amener, je ne sais quand, je ne sais comment, les révolutions les plus redoutables ?»

Qui parle ainsi ? Jean-Luc Mélenchon, pour justifier sa stratégie «révolutionnaire» ? Olivier Besancenot, pour justifier le maintien de son parti, vraiment de gauche, vraiment anticapitaliste, vraiment révolutionnaire ? Non, point ! **Le très libéral Alexis de Tocqueville dans un discours à la Chambre des députés, le 29 janvier 1848, quelques jours seulement avant la... Révolution de février 1848.**

Si le surgissement de la voix du peuple surprend toujours, c'est que le peuple, dans sa masse profonde, n'est pas extrémiste, n'est pas révolutionnaire, n'est pas insurrectionnel. Il est patient, écrit Sophie Wahnich dans son essai sur 1792 (1). Et même confiant. Il vote, pour accorder sa confiance à des représentants et, s'il en est déçu, il attend les prochaines élections pour donner sa confiance à d'autres élus. Il manifeste, pour exprimer son mécontentement, mais il demande audience à son député et au président de la République pour obtenir le maintien de la carte famille nombreuse ou de l'activité de Mittal en Lorraine. Il signe des pétitions, il saisit le juge pour faire sanctionner le contrat première embauche, interdire les OGM ou reconnaître le droit au logement. Bref, il fait confiance aux institutions «bourgeoises» et attend d'elles des réponses à ses problèmes. Et le peuple est capable d'attendre longtemps. D'attendre la politique qui fera baisser le chômage, augmenter le pouvoir d'achat, garantir les retraites, relancer l'ascenseur social...

Et puis un jour, le peuple se lasse. Il ne rentre pas encore en colère, il se lasse. Des promesses, des discours, des élections, des syndicats. Et même de l'espérance. Alors que la société valorise l'épanouissement individuel et la réalisation de soi, alors que les progrès techniques, culturels et sociaux créent les conditions de possibilité de ces projets, le peuple finit par ne plus croire dans une société qui ne l'entend plus, qui ne le respecte plus, qui se joue de sa patience.

A cette société du mépris, il oppose l'indifférence. Jusqu'à ce que, de guerre lasse, la colère surgisse. Parce qu'il est préoccupé par la hausse des prix alimentaires et du gaz, parce qu'il est choqué par la dégradation des mœurs publiques, parce qu'il est scandalisé par les avantages fiscaux accordés aux puissants et payés par la remise en cause des politiques sociales, parce qu'il est acculé, le peuple se lève. *«La colère du peuple, proclame un élu du Var à la veille de l'insurrection du 10 août 1792, est la conséquence du silence des lois.»* L'observation n'est pas fautive. Beaucoup de lois ont pu apaiser la colère du peuple, celles, par exemple, reconnaissant les congés payés, les

sections syndicales dans les entreprises, l'avortement...

Mais, quand les élus ne transforment pas en lois les attentes et les demandes du peuple, le peuple, après avoir beaucoup attendu et espéré, se met debout et fait trembler le sol de la société.

Après son discours qu'il conclut par une mise en garde - *«je crois que nous nous endormons à l'heure qu'il est sur un volcan»* -, Tocqueville fut félicité par ses collègues non pour la lucidité de son analyse mais... pour ses talents d'orateur. Et la Chambre des députés passa à autre chose !

Toute ressemblance avec l'actualité de 2012 serait pur hasard.

[\(1\)](#)